

à sa fin et M. Bracken m'a dit il y a quelques jours qu'il espère me présenter son rapport avant la fin de juillet.

**M. Argue:** Je remercie le ministre de cette déclaration. Je suis content d'apprendre que M. Bracken est en bonne santé et que son rapport sera remis au ministre d'ici la fin de juillet. Le ministre a-t-il une idée des recommandations que pourrait soumettre M. Bracken et, d'une manière générale, peut-il dire à la Chambre si une mesure du Parlement sera requise au cours de la présente session, en supposant que le rapport soit présenté vers la fin du mois?

**L'hon. M. Churchill:** Je n'ai aucune idée de ce que renferme le rapport. Si le Parlement doit adopter une mesure nous essaierons évidemment de faire en sorte que ce soit immédiatement.

(Le crédit est adopté.)

Le crédit 406 est adopté.

407. Inspection et pesage des grains et services connexes, \$4,303,362.

**M. Argue:** Monsieur le président, le mesurage et le pesage des grains suscitent beaucoup d'intérêt. Comme le ministre le sait, les grains se pèsent maintenant au boisseau, le poids d'un boisseau de blé étant de 60 livres. On croit de plus en plus qu'on devrait adopter le quintal ou les cent livres. Je me demande si l'on songe à prendre bientôt des dispositions à ce sujet. Sous ce rapport, je suis peut-être conservateur...

**Des voix:** Bravo!

**M. Argue:** ...je ne suis pas encore convaincu de l'avantage d'une pareille modification. J'admets franchement cependant que je peux me tromper car bien des gens du commerce des céréales semblent penser que l'adoption des 100 livres comme unité de poids aurait bien des avantages. Les producteurs en général aimeraient sûrement savoir ce qu'en pense le gouvernement et surtout ce que la Commission des grains recommandera probablement.

**L'hon. M. Churchill:** Je n'ai rien reçu de la Commission des grains à ce sujet, mais étant donné que le rapport a été aujourd'hui renvoyé au comité de l'agriculture sur la demande de mon honorable ami, en même temps que le rapport de la Commission canadienne du blé, ne conviendrait-il pas mieux de traiter ces sujets lorsque les représentants de la Commission du blé et de la Commission des grains viendront devant ce comité? Je présume que cela pourrait s'arranger pour dans deux semaines, ce qui,

je l'espère, convient à mon honorable ami.  
(Le crédit est adopté.)

410. Division de la coopération économique et technique internationale, y compris l'administration du Plan de Colombo et de certains plans de coopération des Nations Unies, \$399,017.

**M. Argue:** Je m'intéresse tout particulièrement à la question des frais généraux que comporte l'entreposage temporaire du blé qui, en 1957-1958, étaient prévus à 33 millions de dollars alors que cette année ces mêmes frais semblent devoir s'élever à \$40,080,000.

J'aimerais que le ministre nous explique la raison de cette augmentation qui, sans doute, signifie qu'il y aura le 31 juillet un excédent plus considérable qu'il y en avait en juillet 1957, entre les mains des sociétés d'éleveurs elles-mêmes.

Alors que nous en sommes à l'étude de ce crédit, vu qu'il s'agit d'un crédit du Trésor, le ministre pourrait-il ajouter à la déclaration qu'il a faite mardi soir dernier concernant les versements d'appoint, c'est-à-dire lorsqu'il a dit qu'il espérait pouvoir donner une réponse d'ici quelques jours. Je ne donnerai pas lecture de toutes les observations du ministre à moins qu'il insiste, mais il a dit qu'il espérait pouvoir donner une réponse d'ici quelques jours.

Je me demande donc si le ministre pourrait maintenant nous dire si le gouvernement a pris une décision à propos des versements d'appoint ou, si une telle décision n'a pas été prise, quand les producteurs peuvent espérer l'obtenir.

Le ministre me croira sur parole quand je lui dirai que je ne préconise pas la venue d'une délégation massive à Ottawa, mais je ne puis m'empêcher de prendre connaissance des journaux. J'y ai relevé que les organismes agricoles ont fixé le 1<sup>er</sup> août comme le dernier jour auquel ils attendraient une réponse du gouvernement avant de prendre des dispositions pour constituer leur délégation massive. On ne peut, je le répète, m'attribuer des déclarations de ce genre, mais je voudrais savoir du ministre s'il se propose de faire bientôt une déclaration à ce sujet, parce que les producteurs attendent avec impatience de connaître la ligne de conduite du gouvernement.

J'espère que la réponse sera favorable malgré tous les arguments qu'a avancés le ministre lui-même contre les versements d'appoint. Il a prétendu, entre autres, qu'il était difficile au Canada de procéder à ces versements, étant donné que nous sommes un pays exportateur et que la plupart, ou même tous les pays,—je ne sais au juste comment il s'est exprimé à cet égard,—qui font des